



Association Nationale des
Industries Alimentaires

ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

CONTRIBUTION DE L'ANIA AU CHANTIER N°1

« Création
et répartition
de la valeur »

ATELIERS 1 à 7 et 14



■ ÉTATS
GÉNÉRAUX
ALIMEN
TATION

- Septembre 2017 -

Introduction

Une filière stratégique pour la France

La filière alimentaire est la plus importante et la plus stratégique des filières économiques de notre pays, dans laquelle se joue une partie de l'avenir de notre économie : plus de **15% de notre richesse** y est créée, près de **15% de l'emploi** s'y regroupe.



835 000 entreprises et exploitations agricoles



650 milliards d'euros de chiffre d'affaires



Près de **3,4 millions** d'emplois



Excédent commercial de **10,4 milliards** d'euros



L'industrie achète et transforme **70%** de notre agriculture



80% des produits alimentaires consommés en France sont fabriqués localement.

L'industrie alimentaire est le maillon central de cette filière

entre l'amont et l'aval. Ce sont 17 647 entreprises alimentaires qui maillent l'ensemble du territoire français en métropole et en outre-mer : des leaders mondiaux et 98% de TPE et PME qui participent donc à l'aménagement et à la vitalité de nos régions. C'est essentiel quand on sait que sur les 20 dernières années, 80% des emplois créés l'ont été dans les PME.

Chaque site agroalimentaire, quelle que soit sa taille, est profondément ancré dans son territoire au plus proche de la matière première agricole.

L'industrie alimentaire emploie plus de 420 000 salariés dont 70% en production avec des pôles très forts

en Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine ou encore Grand Est.

Pour 1 emploi agroalimentaire, ce sont plus de 4 emplois indirects qui sont soutenus, près de 2,5 millions dans toute la France.

Depuis trois ans, près de 11 000 emplois ont été créés dans l'agroalimentaire pendant que l'industrie en détruisait 90 000. **La résilience et le dynamisme sont là !**

Miser sur l'industrie alimentaire, c'est donc miser sur une valeur sûre de la vitalité économique de tous les territoires, quels que soient leurs atouts ou leurs handicaps géographiques.

Des signaux d'alerte inquiétants :

- une **compétitivité** qui s'érode, des **marges** au plus bas,
- une **guerre des prix et des promotions** destructrice de valeur,
- des filières fragilisées qui décrochent petit à petit dans un **environnement concurrentiel mondial** qui se durcit.

Les États généraux de l'alimentation se déroulent donc dans un moment charnière où la filière peut faire le choix du sursaut.

Actuellement, nous détruisons plus de valeur que nous n'en créons : c'est un immense gâchis et ce n'est plus acceptable.

» Les États Généraux de l'Alimentation sont donc une véritable opportunité pour :

- **Recréer de la valeur** en mettant un terme à la guerre des prix et en posant les enjeux spécifiques de la compétitivité de l'industrie alimentaire,
- **Recréer de la confiance** entre les acteurs de la filière et le consommateur,
- Enfin, définir les objectifs d'une **politique alimentaire ambitieuse** en France et dans le monde.



1

UN NOUVEAU PACTE POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET REDONNER DE LA VALEUR À L'ALIMENTATION

Le consommateur est à la fois le point de départ et le point d'arrivée du travail de chaque maillon de la filière, il doit donc être au cœur des débats des États Généraux.

Et il est logique que le chantier n°1 débute par une réflexion collective au sein de l'**ATELIER 1** pour « Mieux répondre aux attentes des consommateurs en termes de **qualités nutritionnelles** et **environnementales**, d'**ancrage territorial**, de **bien-être animal** et d'**innovations**. »

Il convient par ailleurs de rajouter le **plaisir** et la **diversité** comme des attentes fortes des consommateurs auxquelles la richesse de notre gastronomie et de nos savoir-faire apportent une réponse parmi les plus reconnues à travers le monde.

L'ensemble des études montrent les mutations profondes des attentes des consommateurs : toujours plus de qualité, de sécurité, de plaisir, plus de proximité, de respect de la santé et de l'environnement. Une alimentation à

la fois plus pratique, plus conviviale et plus authentique, plus éthique et plus accessible. Une alimentation plus spécifique et fonctionnelle également qui s'adapte aux besoins de chacun et à l'évolution tout au long de la vie.

C'est à cet ensemble de défis que les professionnels de l'alimentation doivent apporter une réponse dans le même temps.

>> Les entreprises alimentaires, qui sont centrées sur les attentes de leurs consommateurs, en ont parfaitement conscience et ne cessent de développer de nouvelles pratiques pour y répondre :

- plus de transparence, traçabilité et une information des consommateurs sans cesse améliorée ;
- une qualité des ingrédients et des recettes (label, approvisionnement, nutrition) ;
- une réduction de l'impact environnemental des produits et des process.

>> L'industrie alimentaire est prête à s'engager pour poursuivre ses investissements afin de continuer à progresser dans la qualité, la traçabilité et la durabilité de ses produits en lien avec les filières agricoles.

Mais ce nouveau pacte alimentaire devra se faire avec 2 objectifs à l'esprit et une condition majeure :

• **1er objectif** : ces démarches et bonnes pratiques doivent être mieux communiquées et expliquées ; il faut que les entreprises redoublent d'efforts pour rétablir une confiance qui s'est érodée au fil du temps et, de l'autre côté, il faut que les pouvoirs publics réinvestissent le champ de l'éducation aux bons comportements alimentaires dès le plus jeune âge.

• **2ème objectif** : l'alimentation doit s'intégrer dans une démarche globale et de long terme : plus d'Europe dans la réglementation et plus de local dans les actions.

Enfin, une condition majeure sans laquelle rien ne sera possible : ce sursaut qualitatif de la filière ne peut se faire qu'en redonnant de la valeur à notre alimentation, de la fourche à la fourchette, et que l'on retrouve le prix juste de ce que l'on mange et de ce que l'on boit.



2 UN PACTE QUI DOIT SE FONDER SUR UNE FILIÈRE PLUS COMPÉTITIVE ET LA FIN DE LA COURSE AUX PRIX LE PLUS BAS

(ATELIERS 6 ET 7)

Notre conviction à l'ANIA est que la revalorisation de notre alimentation repose sur deux piliers aujourd'hui fragilisés : une meilleure compétitivité de l'ensemble de la filière et une alimentation vendue à un prix juste.

Regagner en compétitivité

Dans une compétition mondiale et dans une économie ouverte, une politique visant à optimiser la compétitivité de chacun des acteurs de la filière alimentaire, est le seul moyen pour retrouver une compétitivité globale. Ce cadre mondial, qui impacte fortement celui de l'Union européenne ne reconnaît pas les coûts de production, tant français qu'européens. Dans ce cadre, le prix de marché prévaut généralement.

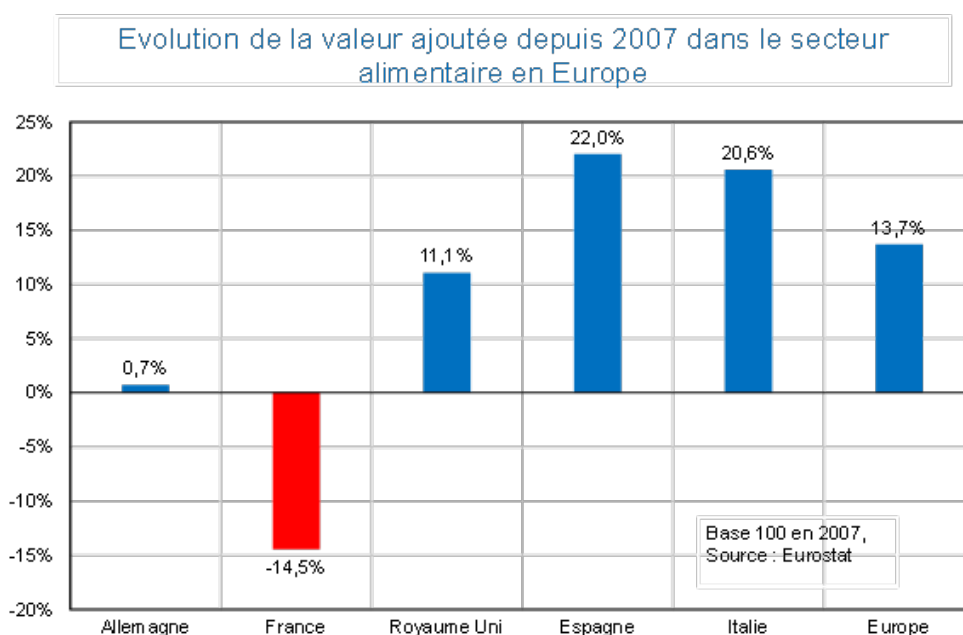
Tout modèle consistant seulement à assurer une redistribution de la valeur

condamne la filière et ses acteurs et nous rend moins compétitifs par rapport aux concurrents européens et internationaux.

La modernisation des outils de production agricole ou agroalimentaire, la restructuration des filières, les investissements destinés à améliorer la performance économique et financière des structures doivent constituer des objectifs prioritaires pour renforcer leur compétitivité et leur résilience.

Car le constat sur l'érosion de notre compétitivité est inquiétant.

Un **graphique** vaut souvent les meilleures explications. Le constat est là : en 10 ans notre secteur a détruit de la valeur (-14,5%) pendant que nos concurrents européens continuaient d'en créer (+13,6% en moyenne).



En 2000, la France était le 3ème pays exportateur de produits agricoles et agroalimentaires. Aujourd'hui, **le secteur alimentaire occupe le 6ème rang mondial**, dépassé successivement par l'Allemagne en 2006, le Brésil en 2011 et la Chine en 2013 (source données Business France).

Dans les années 2000, la dérégulation des systèmes de production agricole et les changements majeurs du cadre réglementaire ont mis toute la filière alimentaire face à une situation où les règles

de marché assurent l'équilibre entre l'offre et la demande. Un des effets majeurs est d'avoir amplifié la **volatilité des prix des matières premières agricoles** (hausse de près de 180% du prix des matières premières alimentaires depuis 2004).

Or la part des **achats amont** représente près de **55 % du chiffre d'affaires** de l'industrie alimentaire contre moins de 40% dans le reste de l'industrie manufacturière. Pour certaines industries de la 1ère transformation, cette part peut aller jusqu'à 80 %.

C'est en affrontant la problématique de manière parfaitement unie, production agricole et transformation industrielle, que nous pourrons **trouver les solutions pour regagner cette compétitivité**. C'est notamment l'enjeu des débats au sein de l'**ATELIER 6** (Adapter la production agricole aux besoins des différents marchés et aux besoins des transformateurs).

>> Agir en France pour retrouver des marges :

Si certains aléas qui viennent grever notre compétitivité sont difficilement maîtrisables et qu'on ne peut qu'essayer d'en amortir l'impact, il y a des facteurs franco-français sur lesquels il convient d'agir pour ne pas décrocher définitivement.

L'amélioration de la productivité industrielle française passe par la nécessité de **moderniser notre outil de travail**. Elle est le fait d'investissements lourds, rendus plus difficiles par la faiblesse des marges de manœuvre financière des entreprises.

Car malgré le CICE, le niveau bas du cours du pétrole et des taux d'intérêt, **le taux de marge a baissé de 5 points depuis 2007** alors qu'il s'est redressé dans le reste de l'industrie, tutoyant même son niveau le plus faible du début des années 2000 !

Un environnement des affaires complexe et peu lisible qui limite la compétitivité des entreprises...

La France pratique régulièrement la **surtransposition** ou la **surréglementation**. Certaines normes sont nécessaires mais l'empilement, sans cadre harmonisé, ne peut que diminuer la productivité de notre industrie et sa compétitivité.

>> L'environnement normatif et réglementaire français doit être cohérent avec celui des concurrents européens et mondiaux, afin de ne pas faire subir aux industries alimentaires françaises des désavantages concurrentiels structurels.

La **complexité normative** est d'ailleurs une dépense non négligeable : le coût des normes nouvelles, évalué à 455 millions d'euros en 2008, était de près 728 millions d'euros en 2011, un coût qui continue malheureusement à augmenter, malgré les efforts de simplification engagés.

Enfin, la **fiscalité** vient également peser très lourdement sur la compétitivité des entreprises alimentaires.

Alors qu'il représente 20% de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière, le secteur agroalimentaire a contribué pour près de la moitié (49 %) à la hausse de sa fiscalité entre 2011 et 2016. Par ailleurs, les industries alimentaires contribuaient à hauteur de 1,9 Milliard d'€ pour les taxes énergétiques. Ce résultat s'accroît en continu depuis 2011 (+24%).

Il faut donc alléger la fiscalité qui pèse sur la production.



Mettre fin à la course au prix le plus bas

La **course au prix le plus bas** à laquelle se livrent les enseignes de la distribution a été amplifiée depuis la mise en place de la LME en 2008 et ne correspond à aucune logique économique.

En cela l'**ATELIER 7** (Améliorer les relations commerciales et contractuelles entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs) est primordial pour trouver les solutions qui doivent enfin mettre fin à cette destruction de valeur anti-économique.

Car la réalité économique est que **le pouvoir d'achat ne se joue plus dans le caddie de supermarché** : en 50 ans, la part du budget alimentation dans les dépenses de consommation des français est passée de 26% à 11%. Dans le même temps, les dépenses pré-engagées (logement, communication,...) sont passées de 15 à 30%.

Et pourtant, à longueur de spots radiotélévisés, les consommateurs sont sommés de comparer qui est le moins cher...de quelques centimes.

Or cette logique du prix le plus bas s'est instaurée seule contre ou malgré ce que pensent tous les acteurs de la filière. Les agriculteurs veulent une meilleure rémunération de leur travail, les industriels veulent pouvoir librement fixer leur prix pour pérenniser leur activité et se développer, la plupart des distributeurs déclarent eux-mêmes que cette « guerre des prix » doit cesser. Et pourtant cela fait 4 années consécutives de déflation des prix des produits alimentaires dans la distribution !

La quasi-totalité des études récentes démontre que, le consommateur lui-même, non seulement ne perçoit aucun gain de pouvoir d'achat, mais de plus indique qu'il serait prêt à payer un peu plus cher des produits répondant mieux à ses attentes.

Pourquoi ne perçoit-il pas de gain pour lui-même ? **Parce que le milliard d'euros soi-disant rendu aux consommateurs chaque année ne représente que 15 euros par an par Français, soit 30 centimes par semaine.**

En revanche, ce milliard d'euros qui est détruit chaque année manque cruellement à la filière :

- Hypothétiquement redistribué aux 17 500 entreprises alimentaires, il représenterait 57 000 euros par an et par entreprise.
- Redistribué à chacune des 460 000 exploitations agricoles, il serait un surcroît de revenu de 2 173 euros sur l'année.

Cette situation repose donc sur une imposture en termes de communication et a des conséquences dramatiques sur le plan économique.

Certains évoquent la concurrence libre et non faussée pour justifier cette situation : mais la concurrence n'est ni libre ni non-faussée dans notre système.

La concurrence n'est plus libre car les dizaines de milliers d'agriculteurs et d'entreprises alimentaires ont pour interlocuteurs 4 centrales d'achat qui détiennent l'accès à plus de 92% du marché.

La concurrence est faussée, car les fournisseurs ne maîtrisent quasiment plus aucun paramètre de la vente de leurs produits : tarifs en déflation, pression promotionnelle galopante, abus et mauvaises pratiques.

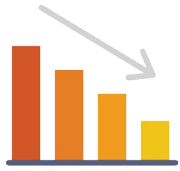
Pour enrayer cette spirale, il faut que la majorité des acteurs retrouve des relations normales et apaisées. Nous pensons que **la LME doit nécessairement être revue.**

>> Il nous faut une loi plus simple, plus efficace et plus lisible pour les opérateurs, qui permette de rééquilibrer le rapport de force et de recréer de la valeur pour les filières agricoles et alimentaires, en mettant fin au dumping sur les produits alimentaires.

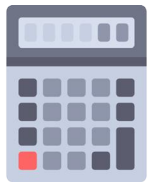
Une loi plus simple, avec un maintien voire un renforcement des acquis :

- les CGV sont clarifiées et restent le socle de la négociation,
- un renforcement de la notion de déséquilibre significatif,
- une facilitation des contrôles pour une meilleure application,
- des sanctions dissuasives et rapides.

Une loi qui permette de rééquilibrer le rapport de force et de recréer de la valeur pour les filières agricoles et alimentaires :



- Un **arrêt du dumping** sur les produits alimentaires du fait de la **guerre des prix** et de l'**inflation promotionnelle**.



- Une **meilleure prise en compte de l'ensemble des coûts de distribution dans le calcul du seuil de revente à perte**.

Notre proposition consiste à introduire dans le calcul du seuil de revente à perte un coefficient intégrant des coûts de distribution.



- Un **recentrage de la négociation sur le prix unitaire net pour éviter un report de la guerre des prix vers les promotions**, qui font perdre la notion de juste prix au consommateur et sont source de gaspillage ; en régulant les promotions en introduisant un double plafonnement.



- Un **encadrement des contrats internationaux** (centrales européennes) afin d'appréhender par le biais du droit français les contrats conclus avec des structures étrangères, dès lors que l'achat porte sur des produits et des services destinés à être commercialisés en France.

3 UNE FILIÈRE QUI CRÉE À NOUVEAU DE LA VALEUR POUR MIEUX RÉMUNÉRER LES EXPLOITATIONS ET LES AGRICULTEURS ET PERMETTRE AUX ENTREPRISES D'INVESTIR, D'INNOVER ET DE S'ADAPTER

(**ATELIER 5** : Rendre les prix d'achat des produits agricoles plus rémunérateurs pour les agriculteurs)

(**ATELIER 14** : Préparer l'avenir : quels investissements, quel accompagnement technique et quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique ?)

Ce n'est donc que sur un fondement solide, avec une compétitivité retrouvée et un prix juste, que l'ensemble des acteurs de la filière pourra retrouver l'oxygène nécessaire pour relever les grands défis de l'alimentation de demain.

D'abord et avant tout que les hommes et les femmes, éleveurs et cultivateurs, qui travaillent au quotidien pour produire l'alimentation voient leur **travail justement rémunéré**. La quasi-totalité des secteurs agricoles est en effet concernée par l'impossibilité, pour les producteurs, de couvrir leurs coûts de production par les prix de marché, selon l'Observatoire des prix et des marges (2016).

Il faut donc par ses mesures que les exploitations puissent **dégager les revenus nécessaires pour s'adapter aux nouvelles attentes**, dégager la capacité d'investissement parfois très lourde pour se restructurer et gagner en compétitivité.

La **contractualisation**, bilatérale, dans la mesure où elle permet de donner aux partenaires qui le souhaitent un espace de discussion et de la visibilité, doit être encouragée.

Enfin, il convient de mieux anticiper et réfléchir à des **dispositifs de crise** (variation brutale des coûts), comme par exemple un dispositif prévoyant une répercussion automatique d'un prix en pied de facture pourrait être mis en place.

Il y a également les outils de gestion des risques, de nature fiscale ou assurantielle, qui doivent continuer d'être portés pour **permettre aux producteurs, quand c'est nécessaire, de mieux faire face à la volatilité des matières premières**.

Pour l'industrie alimentaire, l'enjeu est également la **capacité d'investissement** qui a reculé de près 20% depuis 2008. Cette guerre des prix fait peser de très lourdes conséquences sur l'investissement des entreprises avec depuis près de 10 ans, une perte de 20 milliards d'euros de capacité d'investissement. Rétablir la bonne logique économique, gagner en compétitivité et retrouver des marges, doit permettre de se préparer aux enjeux de demain qui sont déjà là.

>> L'alimentation de demain nécessitera en effet des investissements de plus en plus importants :

- dans l'**innovation produit** et la transformation de l'outil de production,
- dans la **numérisation** des systèmes de contrôle de production, l'internet des objets, le développement des outils digitaux de supply chain et de relation client,
- pour une gestion toujours meilleure des systèmes d'**assurance qualité**, ainsi que de la garantie d'une **traçabilité totale**,
- pour optimiser les **emballages** et la **logistique**,
- pour la gestion circulaire des **coproduits**, la gestion de l'**énergie**, le **recyclage des emballages** ou encore la **lutte contre le gaspillage alimentaire**.

>> La France a des atouts majeurs pour être au rendez-vous d'une alimentation intelligente adaptée à chacun, disponible en qualité et en quantité en France et partout dans le monde. Ne laissons pas passer ces révolutions que nos grands concurrents ont déjà amorcées.



4

UNE FILIÈRE FORTE CAPABLE DE DÉGAGER LES MARGES PERMETTANT DE CONTINUER D'EXPLORER LES NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE CRÉATION DE VALEUR

Créer de la valeur dans chaque territoire : plus de proximité et de synergies locales

(**ATELIER 2** : Développer les initiatives locales et créer des synergies)

Les attentes des consommateurs pour plus de proximité autant que les nouveaux circuits de distribution permettent aux acteurs de renforcer leurs offres et leurs débouchés au niveau local.

Ainsi la notion de circuits courts, bien que très ancienne, refait surface ces dernières années pour repenser les modes de production, de transformation mais surtout de consommation.

La transformation industrielle a déjà toute sa place dans l'approvisionnement local tout simplement parce que c'est une réalité structurelle. L'industrie agroalimentaire est déjà l'industrie la plus localisée.

Il ne faut pas oublier que :

- **98% des entreprises de l'alimentaire sont des PME** et que plus de 80% ont moins de 20 salariés.
- chaque grand **groupe français** a d'abord un ancrage local,
- les grands **groupes étrangers** ont souvent choisi un ancrage local pour leur approvisionnement,
- **l'emploi est bien local** sur des sites au plus près de leur approvisionnement en matières premières.

Dans la recherche de synergies locales, il convient donc de **ne pas opposer les acteurs** et valoriser toutes les démarches qui ont un impact positif pour un territoire.

Dans le même temps, il convient de **ne pas ignorer la compétition mondiale** notamment car le local et l'export se nourrissent l'un l'autre.

Dans cette même logique de synergie, les acteurs de la restauration hors domicile (CHD) ou Consommation Hors Foyer (CHF), qui participent à assurer 9,5 milliards de prestations hors domicile en France chaque année dont 3,7 milliards en restauration collective, sont des acteurs incontournables de l'économie locale. Dans les commandes publiques, il ne faut pas vouloir raisonner à l'échelle de la filière tout en cloisonnant par région : **le local et le régional doivent être appréhendés avec une vision globale de toute la chaîne de valeur**, pour voir ce qui est positif entre toutes les régions à l'échelle de la France, pour la filière entière, du producteur au convive.

Créer de la valeur en commençant par ne pas en perdre : une meilleure valorisation à toutes les étapes de la production

(**ATELIER 3** : Développer la bio-économie et l'économie circulaire)

Du champ à l'assiette, l'économie circulaire se matérialise à chaque étape de la boucle alimentaire et nécessite la collaboration de tous les acteurs.

Pour les industries alimentaires, l'économie circulaire, c'est l'opportunité d'assurer la pérennité de leurs activités, de contribuer à créer de valeur dans les filières et à dynamiser les territoires.

Les industriels innent pour trouver de nouveaux débouchés aux coproduits, aux déchets organiques et aux déchets d'emballages, notamment en collaborant avec d'autres filières industrielles.

La gestion des approvisionnements est un des axes clés sur lequel les industries alimentaires agissent, en lien avec leur amont, afin de soutenir des pratiques agricoles durables et des approvisionnements responsables.

>> Chiffres clés

- **70%** des matières agricoles françaises sont transformées par les IAA
- **90%** de la matière première est valorisée
- **-22%** de consommation d'énergie en 4 ans
- **45%** de matériaux recyclés dans les emballages alimentaires

Ces progrès sont tous très exigeants en investissements. Dans certains cas, ces investissements peuvent atteindre 50% du coût d'investissement d'un site « green field ».

>> L'application des principes de l'économie circulaire aux industries alimentaires repose sur trois facteurs clés :

- 1.** la maximisation de la valorisation de la matière (objectif 100% de matière valorisée)
- 2.** l'efficacité industrielle
- 3.** la contribution à l'écosystème territorial

Aller chercher de la création de valeur : être plus conquérant à l'international

(ATELIER 4 : Conquérir de nouvelles parts de marché sur les marchés européens et internationaux et faire rayonner l'excellence du modèle alimentaire et du patrimoine alimentaire français, en France et à l'international)

Dans un contexte de consommation qui s'érode à long terme, l'export demeure un levier de croissance à la condition que les entreprises retrouvent une rentabilité qui leur permette d'investir, innover et recruter pour enclencher le cercle vertueux qui mène à l'export :

- 3e secteur industriel contributeur à la balance commerciale française. **Une marge de progression existe** : seul 21% du CA des IAA est effectué à l'export contre 36% pour le reste des secteurs industriels.
- **L'agroalimentaire reste un fleuron français à l'export : trois secteurs se développent avec dynamisme à l'international** : les vins et spiritueux, les produits laitiers et les produits à base de céréales.
- **L'export, source de création de valeur sur le territoire national** : les 4 secteurs qui pèsent le plus dans le chiffre d'affaires à l'export des IAA ont un impact fondamental sur la valeur ajoutée et l'investissement dans l'industrie alimentaire ainsi que sur les créations d'emplois. Ces 4 secteurs (fabrication de boissons, fabrication des produits laitiers, fabrication d'autres produits alimentaires tels que les produits de l'épicerie sucrée ou encore les plats préparés ainsi que l'industrie de transformation de la viande) totalisent

près de 70% du chiffre d'affaires à l'export des IAA, pour 75% de la valeur ajoutée et des emplois du secteur agroalimentaire.

- Néanmoins, dans son ensemble, l'agroalimentaire français souffre d'un déficit de compétitivité. **Depuis près de 15 ans, la France ne cesse de perdre des parts de marché à l'export**, notamment au bénéfice des pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie) et de l'Allemagne. L'évolution du coût du travail, notamment vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Espagne, reste un point fondamental, mais il n'est pas le seul choix en termes de spécialisation.

>> Propositions / pistes d'actions :

- Mieux ordonner les **dispositifs de soutien** (guichet unique pour l'export avec des chefs de file au sein des organisations publiques, financement des VIE par les régions, meilleure organisation de la veille réglementaire Business France, simplification des procédures de candidature aux outils de promotion UE)
- Créer des **outils dédiés** à la présentation de l'offre française
- Intégrer, le plus en amont possible, la **prise en compte des retours-terrains et priorités des professionnels** dès l'ouverture de pourparlers de négociations commerciales pour en accroître l'efficacité pratique
- Assurer un **meilleur suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux**, multi ou bilatéraux, une fois ratifiés, pour permettre aux entreprises d'en tirer pleinement les avantages attendus
- **Mieux traiter les barrières sanitaires**, notamment par un renforcement des moyens à la DGAL et à la DGCCRF

Conclusion

Ces **États Généraux de l'Alimentation** sont à la fois l'occasion d'un diagnostic de tous les maillons de la filière et de la filière dans son ensemble. Les débats, les échanges entre tous les acteurs, du monde économique, de la société civile et des pouvoirs publics, doivent permettre de replacer les choses dans l'ordre pour **mieux répondre aux nouvelles attentes du consommateur et du citoyen.**

Si nous voulons collectivement que l'alimentation française fasse un saut qualitatif, que les acteurs et en premier lieu les agriculteurs soient justement rémunérés, que les consommateurs aient tous accès à une alimentation encore plus saine, sûre et durable, alors il n'y a qu'un chemin possible : celui de la **valeur retrouvée.**

Plus d'efficacité de nos systèmes de production, de transformation et de distribution, un juste prix payé pour ce qu'il y a de plus essentiel, ce qui nous nourrit.

CONTACTS ANIA

Alexis DEGOUY, affaires publiques
mail : adegouy@ania.net

Sarah FORNIER, communication
mail : sfornier@ania.net

